

Mairie de LANDELLES
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

5, rue de la Mairie, 28190 LANDELLES - Tél. 02 37 23 36 13 - Fax. 02 37 23 35 21 - mail : mairielandelles28@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2020

Nombre de conseillers en exercice : 14. Convocation du 07 Février 2020

Présents : 13

L'an deux mil vingt, le treize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le sept février deux mil vingt, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JULIEN, maire de Landelles. La séance a été publique.

Étaient présents : M. Jean-Luc JULIEN, M. Guy ANDRÉ, M. Jean-Frédéric CROSNIER, Mme Christine VELLA, Mme Michèle RIPOCHE, Mme Morgane DECOURTIL, Mme Irène LANDRE, M. Claude VILLEFAILLEAU, M. Erick GAROT, Mme Marie-France JANNEAU, M. Julien TROUSSIER, M. Michel BOIN.

Absents excusés : M. Jean-Pierre VINCENT

Absents : M. Florent BIGNON.

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

M. JULIEN a déclaré la séance ouverte à vingt heures trente.

Secrétaire de séance : Michèle RIPOCHE

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de la modification de l'ordre du jour :

- « **Décision du choix des investissements 2020 : Délibérations du choix des entreprises et validation des devis proposés** » par « **Présentation des projets d'investissements 2020** ».

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de la suppression de l'ordre jour : « **Modification de la délibération N° 19-09 – Demande de subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) « Installation d'un modulaire dans le parc de l'église (mise à disposition d'une association)** ».

1. Présentation des projets d'investissements 2020

• **Projet : Réalisation d'un déversoir au plan d'eau Communal**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la digue se situant à l'extrémité Est de l'étang des Varennes Est menace de céder et de se déverser dans l'Eure, ainsi que les poissons. Il devient urgent de procéder à des travaux.

Monsieur le Maire a rencontré la Société Pigeon TP située par son agence de Nogent-le-Rotrou à LA BORDE.

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux les détails du devis établi par Société Pigeon TP, d'un montant de 16 447.67 € HT soit 19 737.20 € TTC.

• **Projet : Installation d'un poteau incendie au lieu-dit Chèvre Pendue**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre de la Défense Incendie, il est nécessaire d'installer un poteau incendie au lieu-dit Chèvre Pendue.

Sur la demande de Monsieur le Maire, Ste Charles Travaux a présenté un devis d'un montant de 4 065.44 € HT soit 4 878.52 € TTC.

• **Projet : Aménagement et réfection de la garderie**

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Michèle RIPOCHE, Adjointe au maire qui s'est occupée du dossier.

Madame Michèle RIPOCHE présente au Conseil Municipal les devis des diverses entreprises contactées :

- Ets Michel PRÉ (Aménagement de placards) pour un montant de 2 747.95 € HT soit 3 297.54 € TTC
- Ets Laurent Rousseau (Réfection du sol et peinture murs) pour un montant de 5 316.25 € HT soit 6 379.50 € TTC
- Ets Dordain (Changement du vitrage) 1 190.70 € HT soit 1 428.84 € TTC

• **Projet : Installation d'un arrêt minute devant les distributeurs de produits régionaux et de pains**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Ste TP 28 d'un montant de 4 437.50€ HT soit 5 325.00 € TTC pour l'aménagement d'un arrêt minutes devant les distributeurs de pains et de produits régionaux en vue de faciliter le stationnement des voitures des personnes bénéficiant de ces services.

• **Projet : Réfection de la chaussée de la Rue de la Chevardière**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Ste TP 28 d'un montant de 10 710.00€ HT soit 12 852.00 € TTC pour la réfection de la chaussée de la Rue de la Chevardière.

• **Projet : Réfection de la Chaussée de la Rue de la Mare de Bras**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la Ste TP 28 d'un montant de 6 192.00€ HT soit 7430.40 € TTC pour la réfection de la chaussée de la Rue de la Mare de Bras.

2. Délibérations de demandes de subventions au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2020 (FDI) auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

Monsieur Le Maire informe les Conseillers Municipaux que certains projets peuvent bénéficier d'une aide financière relative au Fonds Départemental d'Investissement auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir. Monsieur le Maire présente les différents projets et demande au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir, une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour chacun de ces projets.

PROJET 1-2020

Projet d'aménagement et réfection de la Garderie :

Montant HT du projet : 9 254.90 € Demande FDI : 2 776.47 € DETR : 1 850.98 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet d'aménagement et réfection de la garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

PROJET 2-2020

Projet Arrêt minute (Distributeurs) :

Montant HT : 4 437.50 € Demande FDI 1 331.25 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet d'aménagement et réfection de la garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

PROJET 3-2020

Projet HT Réfection de la Rue de la Chevardière : 10 710 € Demande FDI : 3 213 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet d'aménagement et réfection de la garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

PROJET 4-2020

Projet HT

Projet HT Réfection de la Rue de la Mare de Bras : 6 192 € Demande FDI : 1 857.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet d'aménagement et réfection de la garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

PROJET 5-2020

Projet de construction d'un bâtiment dans le parc de l'église (Mise à disposition d'une association communale)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa séance du 21 février 2019, une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FDI 2019 avait été sollicité pour le projet : Installation d'un modulaire dans le parc de l'église (Mise à disposition d'une association) et acceptée. Le projet ayant été modifié, la demande de FDI 2019 doit être annulée et une nouvelle demande doit être faite avec les éléments présentés ci-dessous.

Monsieur le Maire présente le projet :

Montant HT des travaux : 87 327.40€ Demande FDI : 26 198.22 € DETR : 17 465.48 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet

« Construction d'un bâtiment dans le parc de l'église (mise à disposition d'une association) » pour un montant total du projet de 87 327.40 € HT soit 104 792.88 € TTC

- **Projet 6-2020**

Projet d'aménagement du terrain du parc de l'église :

Montant HT du projet : 17 576.53 € demande FDI : 5 272.96 € DETR : 3 515.31 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet

D'aménagement du terrain du parc de l'église pour un montant total de 17 576.53 € HT soit 21 091.84 € TTC

- **Projet 7-2020**

Projet d'installation d'un déversoir à l'étang :

Montant HT du projet : 16 447.67€ Demande de FDI :

Projet installation d'un déversoir à l'étang	Entreprise	montant HT	Montant TTC	FDI 30 %
Déversoir Etang	Pigeon TP	16 447.67 €	19 737.20 €	4 934.30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention relative au Fonds Départemental d'Investissement dans le cadre du projet d'installation d'un déversoir pour un montant total de 16 447.67 € HT soit 19737.20 € TTC

3. Délibérations de demande de subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Projet 1-2020

Monsieur Le Maire informe les Conseillers Municipaux que certains projets peuvent bénéficier d'une aide financière relative à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Monsieur le Maire présente les différents projets et demande au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour chacun de ces projets.

Bâtiment Parc de l'église				
Construction du bâtiment dans le parc de l'église (mise à disposition d'une association)	Entreprise	montant HT	Montant total HT	DETR 20%
Couverture/Charpente + Plus value bac isole	Leroy et Vincent	9 495.28 €	87 327.40 €	17 465.48 €
Electricité batiment	Leroy et Vincent	7 360.86 €		
Plomberie batiment	Ets MCP Plomberie	1 661.40 €		
Construction batiment	MB Construction	68 809.86 €		
Aménagement du terrain du parc de l'église				
Nivelage du terrain	Ets JULIEN TP	2 150.00 €	17 576.53 €	3 515.31 €
Plomberie WC	Ets MCP Plomberie	864.15 €		
Raccordement AEP + EP	MB Construction	2 240.00 €		
Pilier et fondation portail	MB Construction	4 573.88 €		
Portail et pose	Serrurerie Bichon	4 363.08 €		
Branchement AEP + EP	Charles Travaux	3 385.42 €		
	Montant total			20 980.79 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux dans le cadre du projet d'Aménagement et réfection de la Garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté dans le tableau ci-dessus.

Projet 2-2020

Monsieur Le Maire informe les Conseillers Municipaux que certains projets peuvent bénéficier d'une aide financière relative à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Monsieur le Maire présente les différents projets et demande au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour chacun de ces projets

PROJET 2020		Montant HT	Montant Total HT	FDI 30%	DETR 20%
Aménagement et Réfection Garderie	Michel PRÉ (Aménagement)	2 747.95 €	9 254.90 €	2 776.47 €	1 850.98 €
	Laurent ROUSSEAU (Peintre)	5 316.25 €			
	Ets dordain	1 190.70 €			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

De solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans le cadre du projet d'Aménagement et réfection de la Garderie et suivant le plan de financement prévisionnel présenté dans le tableau ci-dessus.

4. Vente du chemin rural CR 49

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il a demandé un devis pour le déplacement du compteur d'eau potable au 1 lieu-dit Chèvre Pendue. En effet, celui-ci se situe actuellement dans la propriété du riverain et l'installation présente des parties en plomb. Les travaux permettraient de mettre le compteur en dehors de la propriété et ainsi faciliter le relevé du compteur.

Monsieur le Maire envisage de rencontrer le riverain pour lui exposer les travaux envisagés.

5. Délibération : Mandater le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir de négocier un contrat groupe couvrant les obligations statutaires

Le Maire expose :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26 qui indique que les Centres de Gestion peuvent souscrire, pour le compte des collectivités de leur ressort qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers statutaires qu'elles supportent en raison de l'absentéisme de leurs agents ;

Considérant la possibilité pour la commune de pouvoir souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure-et-Loir peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Décide de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure-et-Loir de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé, et se réserve la faculté d'y adhérer.

- Ce contrat devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Décès, Accident/maladie imputable au service, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité-Paternité et accueil de l'enfant-Adoption, Temps partiel thérapeutique, Disponibilité d'office ;

- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Accident du travail, Maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Grave maladie, Maternité-Paternité et accueil de l'enfant-Adoption.

- Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

- Ce contrat devra également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée: 4 ans
- Régime: capitalisation.

6. DIVERS

AG Théâtre Quat'sous : Monsieur Jean-Frédo CROSNIER, 2^{ème} adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à l'assemblée générale du « Théâtre de Quat'sous » le 31/01/2020. L'association se porte bien et ils viendront jouer une de leur pièce à la salle des fêtes de Landelles le 04/04/2020.

Evêché : Monsieur Jean-Frédo CROSNIER, 2^{ème} adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a représenté la commune à la rencontre avec l'Evêque de Chartres organisée par la paroisse de Courville-sur-Eure le 0/02/2020. Lors de cette rencontre, l'Evêque souhaite que des groupes de travail soient formés pour réfléchir sur différentes problématiques tel que la pauvreté, le vandalisme...

Maison Médicale Illiers-Combray : Monsieur Jean-Frédo CROSNIER, 2^{ème} adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à la présentation du projet de maison de santé à Illiers-Combray le 10/02/2020.

AG Office du Tourisme : Monsieur Jean-Frédo CROSNIER, 2^{ème} adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a assisté à l'assemblée générale de l'Office du Tourisme entre Beauce et Perche à Magny le 03/02/2020. Le Comice agricole aura lieu sur Courville-sur-Eure du 12 au 14 juin 2020.

Impayés : Madame Michèle RIPOCHE, 4^{ème} adjointe, informe le Conseil Municipal, elle a rencontré Madame Christine BOURBAO, Trésorière à Courville-sur-Eure au sujet des impayés. Concernant les budgets de l'eau et de l'assainissement, depuis la mise en place de la mensualisation, le montant des impayés a fortement diminué. Madame RIPOCHE explique aux Conseillers Municipaux qu'il faudra prendre une délibération prochainement afin de déterminer les factures anciennes et sans possibilité de recouvrement à mettre en non-valeur.

Association EPGV28 : Madame Michèle RIPOCHE, 4^{ème} adjointe, informe le Conseil Municipal que l'Association EPGV 28 sollicite l'occupation de la salle des fêtes pour 12 séances d'une heure, les lundis de 9h30 à 11h du 12/03/2020 au 29/06/2020, pour proposer des ateliers « Equilibre » à destination des seniors en partenariat avec la Maison Départementale de l'Autonomie). En raison des locations les week-end et l'organisation des services techniques et de l'entretien, les Conseillers Municipaux refuse la mise à disposition de la salle des fêtes.

Clôture du procès-verbal :

Le procès-verbal, dressé et clos, le treize février deux mil vingt à vingt-deux heure , en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Maire et les Conseillers Municipaux.

Signatures